

ierre-Yves JEHOLET opposé au projet d'implantation commerciale à Soumagne!

Le Député fédéral Pierre-Yves JEHOLET ne cache pas sa vive inquiétude quant au projet d'implantation d'un complexe commercial de 30.000 m² sur la commune de Soumagne.

*«D'un point de vue économique, cette implantation risque de porter un **réel préjudice aux commerces locaux** existant tant à Liège qu'à Verviers mais aussi à Herve et Fléron par exemple. Les petits commerces locaux subiront les retombées négatives dues à l'attractivité d'un pôle commercial et souffriront de la concurrence faite par les grandes surfaces ou les chaînes de magasins»* souligne le député MR.

Le développement d'un complexe commercial de ce type va par ailleurs engendrer de nombreux **problèmes en termes de mobilité et d'accès**.

En outre, un tel projet est en **totale contraction avec les dispositions du décret wallon «Remembrement urbain»** dont le but est d'éviter la fuite des fonctions urbaines vitales et d'encourager les projets capables de faire revivre les centres des villes.

Pierre-Yves JEHOLET rappelle d'ailleurs qu'un dossier d'implantation commerciale d'une surface similaire et de revitalisation urbaine est en cours au centre de Verviers.